

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Reéducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de reéducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation contact@mupras.com
- Prise en charge pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-553667

ND:35425 CONPLR AHNJT

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8630

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHOUKRAI S AHD

Date de naissance :

16.02.1971

Adresse :

11. Rue de VENY App 7. BELVEDERE

Tél. : 06.66.13.87.32

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

CONPLR AHNJT

Date de consultation :

16/02/2020

Age: 64

Nom et prénom du malade :

LEHNA SANAA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

LYMPHOMA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CHAKA

Le : 02/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :



SHN: 15144510A

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
.	.	.	.	INP : <input type="text"/>
.	.	.	.	
.	.	.	.	
.	.	.	.	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de maladie.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	<b>H</b> 25533412 21433552 00000000 00000000 <b>D</b> 00000000 00000000 35533411 11433553 <b>G</b> <b>B</b>	
	<b>MONTANTS DES SOINS</b>	
	<b>DATE DU DEVIS</b>	
	<b>DATE DE L'EXECUTION</b>	
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION


**DECOMPTE DE REMBOURSEMENT DESTINE A L'ASSURE**

<b>Police N°</b>	0600993038	<b>Contractante</b>	: Societe Serima
<b>Assuré</b>	Sanaa Lehna	<b>Date de réception de la déclaration</b>	: 04/06/2020
<b>N° Adhésion</b>	92	<b>Date de validation</b>	: 10/07/2020
<b>Personne soignée</b>	Sanaa Lehna	<b>Date de survenance</b>	: 05/05/2020
<b>Sinistre N°</b>	4818969	<b>Déclaration N°</b>	: 15144510A
<b>Bordereau N°</b>	747345	<b>Médecin Traitant</b>	: ZAFAD SAADIA

Nature de soins	Frais engagés	Coefficient	Valeur	Base de remboursement (a)	Frais remboursés par le premier assureur	Taux de remboursement (b)	Frais remboursés (c) = (a)*(b)
CONSULTATION / SPECIALISTE	300.00	NA	NA	300.00	NA	80.00 %	240.00
MEDICAMENTS	759.40	NA	NA	482.40	NA	80.00 %	385.92
ANALYSE	1 552.20	NA	NA	1 552.20	NA	80.00 %	1 241.76
RADIOGRAPHIE	800.00	NA	NA	800.00	NA	80.00 %	640.00
<b>Totaux</b>	<b>3 411.60</b>			<b>3 134.60</b>			<b>2 507.68</b>

**Détail explicatif des soins non remboursés**

Nature du soin non remboursé	Montant du soin non remboursé	Motif du non remboursement
ULTRAVIST	277.00	Produits non remboursables
<b>Totaux</b>	<b>277.00</b>	

Nom du gestionnaire : MOUSSAOUI SOFIA

Date de l'édition : 10/07/2020

- a) Si la nature du soin correspond à une prestation avec une valeur clé (dentaire, analyses, etc.), la base de remboursement est le produit du coefficient de remboursement par la valeur clé.  
 Si la nature du soin ne correspond pas à une prestation avec valeur clé, la base de remboursement est issue de la Nomenclature générale des actes professionnels marocaine.
- b) Le taux de remboursement est le taux de couverture garanti défini pour chaque prestation dans le contrat.  
 c) Les frais remboursés ne peuvent pas dépasser le solde restant du plafond général ou le solde restant du plafond de la prestation.

## ditions importantes

## ration par personne et par maladie

maladie doit comporter les cachets du médecin traitant, les noms et les sonne soignée (bénéficiaire) inscrits de n traitant.

maladie doit être accompagnée de dicale prescrivant les médicaments, ogie et de laboratoire, ainsi que toutes ives.

émons de la personne malade doivent re portés par les praticiens eux-mêmes, rasmise.

s concernant une maladie doivent être agnie dans les trois mois au plus tard donnance médicale.

int, préciser les causes, circonstances,

s, vignettes et PPM concernant les ent être joints aux ordonnances.

lisation médicale ou chirurgicale, la aladie doit être accompagnée d'une et acquittée sur laquelle devront être on des actes, la ventilation des frais e de jours d'hospitalisation et le détail armaceutiques.

s, notes d'honoraires et ordonnances remis aladie sont conservés par la Compagnie.

te anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n°17-99 portant code des assurances \* siège social 1000 Casablanca Maroc \* RCCasablanca:22.341.CNSS:167.8541\* Taxe professionnelle:355.11.249-IF:01084025-ICE:000230054000034\*Tél:0522435600\*Fax:0522.2060.81

LE N°15 144510

coupez le et conservez le.  
présenter pour toute réclamation ultérieure.

● Tout dossier retourné pour complément d'informations doit être retransmis à la Compagnie dans un délai d'un mois.

● Pli confidentiel : dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, en préciser la nature sous pli cacheté à l'attention du médecin-conseil de la Compagnie

● L'indemnité forfaitaire couvrant les frais de grossesse et de maternité est payable sur présentation d'un extrait d'acte de naissance du nouveau né.

● Lorsque la personne bénéficiait d'un premier remboursement auprès d'un régime de prévoyance, l'assuré(e) doit remettre à la Compagnie les photocopies des pièces justificatives et l'original du décompte de règlement délivré par cet organisme.

● Afin de proroger la garantie des enfants âgés de plus de 21 ans, l'assuré doit produire annuellement un certificat de scolarité correspondant à l'année d'assurance considérée.

● Dans le cas où le conjoint de l'assuré ne bénéficierait d'aucun régime de prévoyance, demander le questionnaire relatif à la prise en charge du conjoint et/ou des enfants. Ce document doit nous être retourné dûment rempli et accompagné des pièces justificatives nécessaire.

● Réclamations : toute réclamation doit être formulée au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la date de dépôt du dossier maladie.

● Toute fausse déclaration est passible des sanctions prévues par la Loi.

Police n°:

Adhésion n°:

Nom de l'assuré(e):

Date de consultation :

Total des frais engagés :

Maladie

Maternité

Optique

Traitements spéciaux

## Société contractante

Société contractante : *SAHAM*

N° de police : *883638*

N° d'adhésion : *92*

N° d'adhésion du conjoint :

## Renseignements concernant l'assuré(e)

Nom : *LE ANA* Prénom(s) : *SANAA*

N° de C.I.N. : *AA RUE VILLE* Date de naissance : *08/10/31*

Adresse : *1000 Casablanca* Ville : *CASABLANCA*

Montant des frais engagés : *0* DH N° GSM. *0*

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *SAHAM*, le *15/01/2015*

## Signature de l'assuré(e)

## Clause « Protection des données personnelles »

Les données personnelles demandées par l'assuré sont obligatoires pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assuré et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré à un tiers est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'appliquent et aux tiers légalement autorisés à obtenir lesdites informations.

L'assuré garantit notamment le respect de la loi 09-09 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont bien sur support physique quel qu'il soit, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assuré s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du siège social de SAHAM Ass.

Boulevard Zerktouni, 20000 Casablanca, Tel : 0522.43.60.00 - MAROC.

De manière expresse, l'assuré/son conjoint autorise l'assuré à communiquer ses coordonnées à des fins de prospection commerciale, et/ou de proposer d'autres services d'assurance par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

SAHAM Assurance, Société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n°17-99 portant code des assurances \* siège social 216, Boulevard Zerktouni, 20.000 Casablanca Maroc \* RCCasablanca:22.341.CNSS:167.8541\* Taxe professionnelle:355.11.249-IF:01084025-ICE:000230054000034\*Tél:0522435600\*Fax:0522.2060.81

VOLET DÉTACHABLE Police n°:

Adhésion n°:

Nom de l'assuré(e):

Date de consultation :

Total des frais engagés :

N° 15 144510

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

### Enregistrements concernant le patient

LEHNA

Prénom(s) du patient : Sandrine

#### Liens de parenté avec l'assuré(e)

Indication: Lien de parenté  
Lymphome

cident, en indiquer la cause

Casablanca, le 05/05/2020

**→ Ins (à remplir par le Médecin)**

Nombre d'actes	Nature et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Signature et cachet du médecin traitant Hôpital de la Clinique Al Madina
0 45	Centrale		<b>Dr. Shauzia ZAFAD</b> Professeur Agrégée Rhumatologie - Oncologie CLINIQUE AL MADINA AI: 05 22 77 77 40 à 49 05 22 77 54 23 07
N° ICE		N° INP	091033155
0 6		3 M. P	<b>Dr. Shauzia ZAFAD</b> Professeur Agrégée Rhumatologie - Oncologie CLINIQUE AL MADINA AI: 05 22 77 77 40 à 49 05 22 77 54 23 07
N° ICE		N° INP	091033159

### **s ordonnances (à remplir par le Pharmacien)**

Cadre réservé à SAHAM Assurance

<b>Médecin conseil</b>	<b>Fiche dossier</b>
------------------------	----------------------

مركز أمراض الدم والأنكولوجيا  
Centre d'Hématologie & Oncologie

Dr. Saadia ZAFAD

Professeur Agrégée  
Hématologie Clinique  
Adultes - Enfants  
Oncologie Pédiatrique  
Greffé de Moelle

الدكتورة السعدية زفاص

أستاذة مبرزة  
أمراض الدم  
البالغين والأطفال  
سرطان الطفل  
زراعة النخاع

Casablanca, Le : ٢٠٢٠/٥/٢٠

Nom / Prénom : Lehma Sanan

Age :

Renseignements cliniques :

- NFS + plaquettes
- Réticulocytes
- Urée
- Crétinine
- ASAT / ALAT
- GGT
- Phosphatases Alcalines
- Bilirubine
- VS
- CRP
- Ferritine
- Glycémie à jeun
- Fibrinogène
- TP
- TCK
- D-Dimères
- Autres
- Myélogramme
- Natrémie
- Kaliémie
- Calcémie
- Acide urique
- Sérologie HBS
- Sérologie HCV
- Sérologie HIV
- LDH
- B2microglobuline
- Electrophorése des protides
- Protéinurie des 24h
- Electrophorése de l'hémoglobine

LEHNA SANAN

F

08-03-1976



2005071024

Numéro de demande

Dr. Saadia ZAFAD  
Professeur Agrégée  
Hématologie - Oncologie  
CLINIQUE AL MADINA  
Tél: 05 22 77 77 40 à 49  
Fax: 05 22 23 06 66

Centre d'Hématologie et Oncologie - Clinique Al Madina

Angle Rue Mohamed Bahi et Rue Mansard (en face du Lycée le Cèdre), Quartier Palmiers  
Tél : 05 22.77.77.40 à 49 (LG) - Fax: 05 22.23.06.66 - E-mail : szafad@hotmail.com - CASABLANCA

SAADIA



18-03-1976  
005071024  
14,15  
échantillon du 107-05-2020 reçu dom

Cher patient, nous vous remercions de votre confiance, et vous transmettons Vos résultats.

Mme. LEHNA SANAA  
RES MOUHCINE 1 IMM 6 NR 14  
20000 CASABLANCA



205071024

COL/NOUVEL MADINA  
Complexe vendu complet  
A TELEPHONER

## SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

hémoglobines totales (Hb)	<b>53.0</b>	g/L	(64.0-83.0)
aléphatase alcaline (PAL)	<b>992</b>	UI/L	(60-275)
transaminase glutamyl-transferase (GGT)	<b>121</b>	UI/L	(9-36)

## ÉLECTROPHORESE DES PROTÉINES SÉRIQUES

hémoglobines totales :	<b>53.0</b>	G/L	(56.0-83.0)
hémoglobines :	<b>53.1</b>	%	
alpha 1 globulines :	<b>28.1</b>	g/l	(40.0-47.6)
alpha 2 globulines :	<b>8.8</b>	%	
beta 1 globulines :	<b>4.7</b>	g/l	(2.1-3.5)
beta 2 globulines :	<b>16.6</b>	%	
gamma globulines :	<b>8.8</b>	g/l	(5.1-8.5)
gamma globulines :	<b>5.7</b>	%	
immunoglobulines :	<b>3.0</b>	g/l	(3.4-5.2)
immunoglobulines :	<b>6.1</b>	%	
immunoglobulines :	<b>3.2</b>	g/l	(2.3-4.7)
immunoglobulines :	<b>9.7</b>	%	
immunoglobulines :	<b>5.1</b>	g/l	(8.0-13.5)

Hypoalbuminémie importante., Profil compatible avec un syndrome inflammatoire; A confronter aux contexte clinique du patiente.

Examen de : **Mme. SANAA LEHNA**  
Dossier N° : 2005071024 du 07-05-2020

## BIOLOGIE SPECIALISEE

## **QUANTIFERON GOLD PLUS**

TB1	1.18	UI/mL
TB1-NUL	0.22	
TB 2	1.08	UI/mL
TB2-NUL	0.12	
Nul	0.96	UI/mL
Mitogène	5.61	UI/mL

## Conclusion

Absence d'IFN gamma peu compatible avec une infection tuberculeuse. Résultat à interpréter en fonction du contexte clinique et épidémiologique

Selon les recommandations du 1er juillet 2011 du Haut Conseil de la Santé Publique, le test est indiqué :

- Selon les recommandations du 1er juillet 2011 du Haut Conseil de la Santé Publique, le test est indiqué

  1. Pour le diagnostic de l'infection tuberculeuse latente (ITL) :
    - . Dans l'enquête autour d'un cas pour les sujets contacts chez l'adulte et chez l'enfant à partir de 5 ans. Chez les sujets âgés de 15 ans, il est recommandé de ne dépister que les sujets contacts très proches comme le conjoint ou le voisin de chambre.
    - . Patients infectés par le VIH : Dépister systématiquement l'ITL et la traiter chez les patients infectés par le VIH. Ce dépistage fait partie du bilan initial.
    - . Patients avant la mise sous traitement anti-TNF alpha : Dépister systématiquement tous les patients avant la mise sous anti-TNF alpha. En cas de diagnostic d'ITL, il est recommandé d'initier un traitement d'ITL.
    - . Personnels de santé (y compris stagiaires et étudiants) : Réaliser un test interféron de référence lors de l'embauche si l'IFN-a à la tuberculine est > 5 mm. Il est recommandé de limiter la réalisation de tests interféron en surveillance, quel que soit le niveau de risque tuberculeux d'un service, aux seuls cas d'exposition documentée à un cas index contagieux.
    - . Migrants : Dépister l'ITL à l'entrée en France chez les enfants âgés de moins de 15 ans. Ce dépistage peut être réalisé avec un test chez les enfants de 5 à 15 ans.
  2. Pour le diagnostic de la tuberculose maladie (TM) :
    - . Chez l'enfant : les tests interféron peuvent être utilisés comme aide au diagnostic de la TM du jeune enfant en complément des investigations.
    - . Chez l'adulte : l'utilisation des tests interférons n'est pas recommandée dans le diagnostic de la TM.

(RC) : Résultat contrôlé

Edizioni Eadweard - Roma - Giugno 1988

*Ce prelevement a été réalisé en dehors de notre laboratoire. Sa qualité et l'authenticité des renseignements fournis restent sous la responsabilité de la personne qui l'a effectué.*



# LBS

## LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA

d'analyses médicales et spécialisées

analyses médicales et spécialisées

SAAD SAADIA

Mme. LEHNA SANAA

RES MOUHCINE 1 IMM 6 NR 14  
20000 CASABLANCA

CLINIQUE EL MADINA



N: 08-03-1976  
Réf: 2005071024  
Date: 05-05-2020 à 14:15

2005071024  
CLINIQUE EL MADINA  
Compte-rendu complet  
A MAILER

Cher patient, nous vous remercions de votre confiance, et vous transmettons Vos résultats.

### ANALYSE SANGUINE GENERALE ET SPÉCIALISÉE

Proteines totales (RC)	53.0	g/L	(56.0-83.0)
Phosphatase alcaline (PAL)	992	UI/L	(60-275)
Gamma glutamyl-transferase (GGT)	121	UI/L	(9-36)

### ELECTROPHORESE DES PROTEINES SERIQUES

Proteines totales :	53.0	G/L	(56.0-83.0)
Albumine :	53.1	%	
soit en g/l :	28.1	g/l	(40.0-47.6)
Alpha 1 globulines :	8.8	%	
soit en g/l :	4.7	g/l	(2.1-3.5)
Alpha 2 globulines :	16.6	%	
soit en g/l :	8.8	g/l	(5.1-8.5)
Béta 1 globulines :	5.7	%	
soit en g/l :	3.0	g/l	(3.4-5.2)
Béta 2 globulines :	6.1	%	
soit en g/l :	3.2	g/l	(2.3-4.7)
Gamma globulines :	9.7	%	
soit en g/l :	5.1	g/l	(8.0-13.5)
Interprétation:			

Hypoalbuminémie importante., Profil compatible avec un syndrome inflammatoire; A confronter aux contexte clinique du patiente.

Le résultat est préparé

2005071024  
CLINIQUE EL MADINA  
05-05-2020 à 14:15  
LBS



## BIOLOGIE SPECIALISEE

### **QUANTIFERON GOLD PLUS**

TB1	1.18	UI/mL
TB1-NUL	0.22	
TB 2	1.08	UI/mL
TB2-NUL	0.12	
Nul	0.96	UI/mL
Mitogène	5.61	UI/mL

#### **Conclusion**

Absence d'IFN gamma peu compatible avec une infection tuberculeuse. Résultat à interpréter en fonction du contexte clinique et épidémiologique.

Selon les recommandations du 1er juillet 2011 du Haut Conseil de la Santé Publique, le test est indiqué :

1. Pour le diagnostic de l'infection tuberculeuse latente (ITL) :

. Dans l'enquête autour d'un cas pour les sujets contacts chez l'adulte et chez l'enfant à partir de 5 ans. Chez les sujets âgés de plus de 80 ans, il est recommandé de ne dépister que les sujets contacts très proches comme le conjoint ou le fils unique.

. Patients infectés par le VIH : Dépister systématiquement l'ITL et la traiter chez les patients infectés par le VIH. Le dépistage donc faire partie du bilan initial.

. Patients ayant la mise sous traitement anti-TNF alpha : Dépister systématiquement tous les patients ayant pris ou non TNF alpha. En cas de diagnostic d'ITL, il est recommandé d'initier un traitement d'ITL.

. Personnels de santé (y compris stagiaires et étudiants) : Réaliser un test interféron de référence lors de l'ambassade. Dermo Réaction à la tuberculine est > 5 mm. Il est recommandé de limiter la réalisation de tests interféron en suivant l'IFN que soit le niveau de risque tuberculeux d'un service, aux seuls cas d'exposition documentée à un cas index confirmé.

. Migrants : Dépister l'ITL à l'entrée en France chez les enfants âgés de moins de 15 ans. Ce dépistage peut être complété par un test interféron chez les enfants de 5 à 15 ans.

2. Pour le diagnostic de la tuberculose maladie (TM) :

. Chez l'enfant : les tests interféron peuvent être utilisés comme aide au diagnostic de la TM du jeune enfant en complément d'autres investigations.

. Chez l'adulte : l'utilisation des tests interférons n'est pas recommandée dans le diagnostic de la TM.

(RC) : Résultat contrôlé

Ce prélèvement a été réalisé en dehors de notre laboratoire. Sa qualité et l'authenticité des renseignements fournis relèvent sous la responsabilité de l'unité de réalisation.

#### VALIDATION BIOLOGIQUE

  
LABORATOIRE DE BIOLOGIE SERTA  
Dr. AMAL LOUAHABI  
RUE de la Résidence Saine  
LBS 24 rue Savoie 20360 Cavalaire  
Tel: 05 22 27 26 22 Fax: 05 22 27 78 87  
Prestige: 36037015 IF: 40133009 CNSS: 8942332

## Résultats QuantiFERON®-TB Gold Plus

Date: mercredi 13 mai 2020  
 Operateur: oufikir  
 Numéro de test: 1  
 Numéro de lot: 5e3010916

### Test QuantiFERON®-TB Gold

Sujet	Résultats (IU/ml)			TB1- nul	TB2- nul	Mitogene- nul	Résultat
	TB1	TB2	Mitogene				
1	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4.65	NEGATIF

Sujet	Données	Concurrence	Réponse	Résultat QC
1	0.00	1.451	0.0	Reussi
1	0.00	1.451	0.0	Reussi
1	0.00	1.117	Non applicable	Reussi
1	0.00	0.007	Non applicable	Reussi

Le résultat est validé. Date: 07/05/2020. Coefficient de corrélation: 1.00. Reussi

### Valeurs limites (OD)

	TB1	TB2	Mitogene
1	0.00	0.00	0.00

Les résultats QuantiFERON®-TB Gold Plus sont interprétés comme suit:  
 1) NUL: le rapport sur l'exclusion de tuberculose maladie, ainsi que la probabilité d'une infection tuberculeuse latente.  
 2) POSITIF: la considération de données épidémiologiques, historiques, et médicales pour l'interprétation des résultats de l'antigène TB Gold Plus.

Interprétation	TB1 moins nul et ou TB2 moins nul [IU/ml]	Mitogene moins nul [IU/ml]	QuantiFERON-TB Gold Plus Résultat	Rapport/Interprétation
< 0.15*	< 0.5			
= 0.15 & < 0.5 de la valeur nulle	< 0.5		Negatif	Infection par <i>M. tuberculosis</i> invisciable
= 0.15 & < 0.5 de la valeur nulle	quelconque		Positif	Infection par <i>M. tuberculosis</i> invisciable
< 0.15*	< 0.5			Le résultat est indéterminé pour Antigène TB reactivité
= 0.15 & < 0.5 de la valeur nulle	< 0.5		Indetermine	
quelconque	quelconque			

Pour que le résultat d'un sujet au test QuantiFERON-TB Gold Plus soit valide, le contrôle nul doit être  $\leq 5.0$  IU/ml et le mitogene nul doit être  $\leq 0.5$  IU/ml OU BIEN TB1 ou TB2 moins nul doit être  $\geq 0.35$  IU/ml.

Le niveau d'antigène sera la plus forte réponse à 1000 gamma des 4 échantillons de chaque sujet. Dans certains cas, la réponse à l'antigène sera supérieure à la limite du lecteur de microplaques; cela n'a aucune répercussion sur la validité du test. Le résultat à 1000 gamma du contrôle nul est considéré comme valeur de fond et il est soustrait des résultats TB1 et TB2, ainsi que du résultat du mitogene pour ce sujet. Les études cliniques ont révélé que moins de 0.25 % des sujets présentent une réaction à 1000 gamma  $\geq 1.0$  IU/ml pour le contrôle nul.

Le seuil de positivité du test QuantiFERON-TB Gold Plus est de 0.15 IU/ml au-dessus du contrôle nul, et l'antigène TB moins nul est 2 fois le seuil de positivité pour l'autre des tubes TB ou pour les deux tubes TB. Les individus présentant une réponse à l'un ou l'autre des deux tubes TB supérieure à cet seuil sont susceptibles d'être infectés par le bacille *M. tuberculosis*.

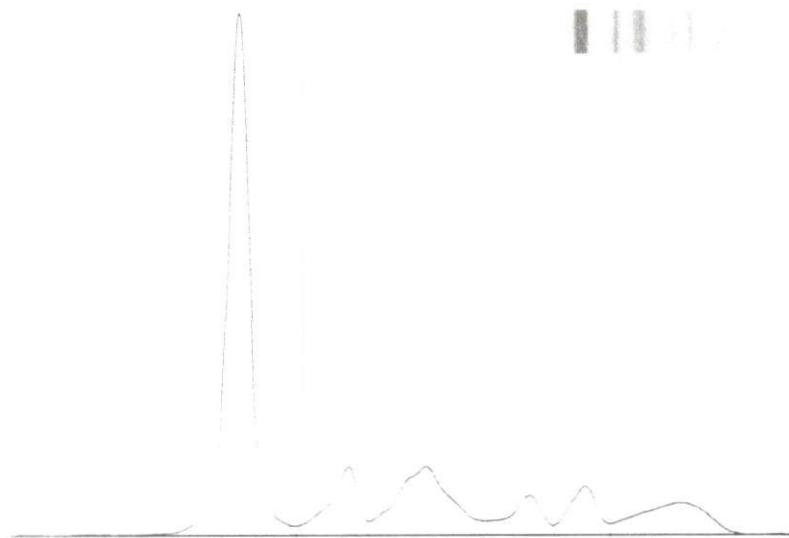
Le seuil de positivité pour l'antigène TB Gold Plus n'a pas été mesuré en corrélation avec le stade ou le degré de l'infection, le niveau de réaction, l'âge, ou la probabilité d'une évolution vers une maladie active. Un résultat positif au test QuantiFERON-TB Gold Plus indique la présence d'une tuberculose active. En cas de soupçon d'une TB active, il importe d'avoir recours à d'autres méthodes diagnostiques, telles qu'une radiographie du thorax, aux lavages ou un examen microbiologique du sputum.

Les résultats doivent se reporter au chapitre "Interpretation des résultats" de la notice du test QuantiFERON-TB Gold Plus.

Prénom : LEHNA SANAA  
Naissance : 08/03/1976

Dossier :

**Electrophorèse capillaire des protéines sériques**  
(Technique réalisée sur Minicap - SEBIA)



Protides Totaux : 53 g/L      Rapp. A/G : 1,13

Nom	%	Normales %	g/L	Normales g/L	
Albumine	<b>53,1</b>	<	55,8 - 66,1	<b>28,14</b>	40,20 - 47,60
Alpha 1	<b>8,8</b>	>	2,9 - 4,9	<b>4,66</b>	2,10 - 3,50
Alpha 2	<b>16,6</b>	>	7,1 - 11,8	<b>8,80</b>	5,10 - 8,50
Beta 1	<b>5,7</b>		4,7 - 7,2	<b>3,02</b>	3,40 - 5,20
Beta 2	<b>6,1</b>		3,2 - 6,5	<b>3,23</b>	2,30 - 4,70
Gamma	<b>9,7</b>	<	11,1 - 18,8	<b>5,14</b>	8,00 - 13,50

bio

Le Biographe



مختبر البيولو جيا سبطة  
للتحاليل الطبية و المختبرية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA  
d'analyses médicales et spécialisées



Mme. LEHNA SANAA  
RES MOUHCINE 1 IMM 6 NR 14  
20000 CASABLANCA

CLINIQUE EL MADINA CNIA

**FACTURE N° 200500080**

Dossier : 2005071024 du : 07-05-2020 à 14:15



PPRESCRIPTEUR : Dr SAADIA ZAFAD

ACTE :

Analyses : GGT, PAL, EPP, PT, QFT, ENT, DELAI, CENTRI, ASPECT, V, M

FACTURATION:

**Total en DH : 1112.2**

mille cent douze dirhams vingt centimes

En vous remerciant pour votre confiance, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

CASABLANCA, le Vendredi 15 Mai 2020

Page 1 sur 1



Ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, le Samedi de 8h à 12h30. Urgences 24/24  
Adresse : 500 de la Résidence Savoie - 20103 Casablanca, TEL : 05 22 27 26 22 FAX : 05 22 27 78 87 URGENCES: 06 74 65 13 13  
Email : [biolabsebta@yahoo.com](mailto:biolabsebta@yahoo.com) CNSS : 8902322 Patente : 3633734 IF : 18764979 ICE : 001670417000055 IBAN (BMCI) : 013 780 01245 00000600122 RIB 48  
INPE : 093060820



Dr. Saadia ZAFAD

Professeur Agrégée  
Hématologie Clinique  
Adultes - Enfants  
Oncologie Pédiatrique  
Greffé de Moelle

الدكتورة السعدية زفاص

أستاذة مبرزة

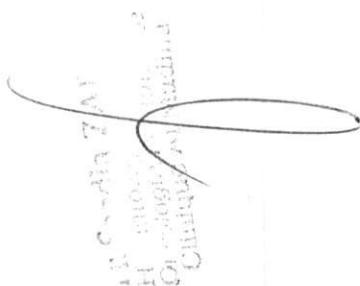
أمراض الدم  
البالغين والأطفال  
سرطان الطفل  
زراعة النخاع

00 Maroc

isse

Casablanca, Le : 09/05/20

ame LETNA STATA  
Scanner  
avec  
la chambre implantable  
Therapie  
de  
radiothérapie



Centre d'Hématologie et Oncologie - Clinique Al Madina

Angle Rue Mohamed Bahi et Rue Mansard (en face du Lycée le Cèdre), Quartier Palmiers  
Tél : 05 22.77.77.40 à 49 (LG) - Fax: 05 22.23.06.66 - E-mail : szafad@hotmail.com - CASABLANCA

- Radiologie Générale Numérique
- Mammographie/Tomosynthèse
- Echographie-Doppler Couleur
- Echo-Doppler 3D, 4D
- Echographie Morphologique
- Cone Beam
- Panoramique Dentaire Numérique
- Denta-scanner
- Téléradiologie 4 mètres Numérique
- Ostéo-densitométrie Biphotonique
- Radiologie Interventionnelle
- Diagnostic et Thérapeutique

## Reçu patient

Dossier N° : AK355436



Examen (s) 09/05/2020  
PRODUIT DE CONTRAST 3 SCANNER

Total : 277,00

Payé : 277,00 ESPECES

Solde : 0,00

Cachet et signature du cabinet

RADIOLOGIE ABOUMADI  
[www.radiologie-aboumadi.com](http://www.radiologie-aboumadi.com)

27,Rue Ilya Abou Madi - Quartier Gautier - Casablanca 20000 Maroc  
Tél : 0522.20.34.57/58 Fax: 0522.47.40.09 E-mail:  
[contact@radiologie-aboumadi.com](mailto:contact@radiologie-aboumadi.com)  
Patente : 35509523 IF : 01086163 CNSS : 2623884  
ICE : 001342320000052

**Veuillez acquitter votre facture à la caisse  
avant tout retrait de résultats et de  
réclamer votre reçu.**

Reçu imprimé le 09/05/2020 à 09:51 par :

MOUNIA

Patient : LEHNA SANAA

Age : 44 ans

Organisme :

N° CIN :

Médecin prescripteur : DR.

Médecin radiologue : DR\_BENKIRANE\_H

Spécialiste en Radiologie  
Lauréat de la Faculté  
de Médecine de Bruxelles  
Ex. Praticien hospitalier  
des hôpitaux de Paris  
Radiologie Conventionnelle  
et Interventionnelle

**Dr. Alaa MRANI ZENTAR**  
Spécialiste en Imagerie Médicale  
Radiologie Interventionnelle  
Cancérologique et Cardio-Vasculaire  
Lauréat de l'université de Versailles-  
Saint-Quentin-en-Yvelines

Opacification de la chambre d'implantation par le PDC.  
évidence la perméabilité sans signe d'extravasation du PDC.  
Absence de nodule parenchymateux ou de thrombose vasculaire.  
Absence d'épanchement pleural ou péricardique.

### Conclusion :

L'opacification de la chambre d'implantation ne révèle pas  
d'imperméabilité ou de signe d'extravasation du PDC.  
Absence d'anomalie thoracique.

Confraternellement  
**DR BENKIRANE H.**  
INPE : 091023531

- IRM Haut champ
- Scanner Spirale Multi-barettes
- Imagerie Cardio-Vasculaire
- Radiologie Générale Numérique
- Mammographie/Tomosynthèse
- Echographie-Doppler Couleur
- Echo-Doppler 3D, 4D
- Echographie Morphologique
- Cone Beam
- Panoramique Dentaire Numérique
- Denta-scanner
- Téléradiologie 4 mètres Numérique
- Ostéo-densitométrie Biphotonique
- Radiologie Interventionnelle



**Dr. Mustapha AKIKI**  
Spécialiste en Radiologie  
Lauréat de la Faculté de  
Médecine de Nancy  
Ex Enseignant à la Faculté de  
Médecine

**Dr. M. AZ El-Arab BERRADA**  
Spécialiste en Radiologie  
Ex Enseignant à la Faculté de  
Médecine

**Dr. Hakima BENKIRANE**  
**Ep. Benjelloun**  
Spécialiste en Radiologie  
Lauréate de la Faculté de  
Médecine de Nancy  
Ex attachée au CHU Ibnou Rochd  
Diplômée de Paris  
en Imagerie de la femme

**Dr. Imad HANAFI**  
Spécialiste en Radiologie  
Lauréat de la Faculté  
de Médecine de Bruxelles  
Ex. Praticien hospitalier  
des hôpitaux de Paris  
Radiologie Conventionnelle  
et Interventionnelle

**Dr. Alae MRANI ZENTAR**  
Spécialiste en Imagerie Médicale  
Radiologie Interventionnelle  
Cancérologique et Cardio-Vasculaire  
Lauréat de l'université de Versailles-  
Saint-Quentin-en-Yvelines

- IRM Haut champ
- Scanner Spirale Multi-brettes
- Imagerie Cardio-Vasculaire
- Radiologie Générale Numérique
- Mammographie/Tomosynthèse
- Echographie-Doppler Couleur
- Echo Doppler 3D, 4D
- Echographie Morphologique
- Cone Beam
- Panoramique Dentaire Numérique
- Denta-scanner
- Téléradiologie 4 mètres Numérique
- Ostéo-densitométrie Biphotonique
- Radiologie Interventionnelle
- Diagnostic et Thérapeutique

Casablanca le 09/05/2020

**PATIENT** : LEHNA SANAA  
**MEDECIN TRAITANT** : PR. ZAFAD SAADIA  
**EXAMEN(S) REALISE(S)** : SCANNER THORACIQUE  
**F**

#### Technique :

Exploration scanographique réalisée en acquisition volumique multi-brette après injection de contraste.

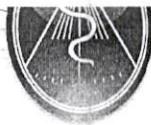
#### Résultat

opacification de la chambre d'implantation par un PDC iodé mettant en évidence la perméabilité sans signe d'extravasation du PDC.  
 Absence de nodule parenchymateux ou de thrombose vasculaire.  
 Absence d'épanchement pleural ou péricardique.

#### Conclusion :

**L'opacification de la chambre d'implantation ne révèle pas d'imperméabilité ou de signe d'extravasation du PDC.**  
**Absence d'anomalie thoracique.**

Confraternellement  
**DR BENKIRANE H.**  
**INPE : 091023531**



Nom & prénom : LEHNA SANA

FACTURE N° : 20/007148

Date : 09/05/2020

<u>Examen</u>	<u>Montant</u>
SCANNER THORACIQUE	800,00
<b>Total Montant</b>	
	800,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de:

HUIT CENT DIRHAMS

REGLEMENT :ESPECES Le 09/05/2020

Relevé d'identité bancaire  
Banque Centrale Populaire  
Agence Massira  
88, bd massira el khadra Casablanca  
Compte n°:190 780 21211 9307191 000 7 73



CASABLANCA

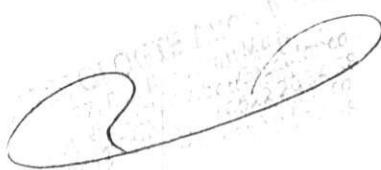
09/05/2020

Mr LETHNA SANAA

277P ULTRAVIST 300 FLACON DE 50 CC



PHARMACIE ANOUAR  
N° 3 Allée du Lion  
Casablanca - Tél/Fax: 05 22 85 11 22



- IRM Haut champ (1 Tesla)
- Scanner Spiralé Multi-barettes
- Radiologie Générale Numérique
- Mammographie Numérique
- Echoangiographie-Doppler Couleur
- Echo-Doppler 3D, 4D
- Panoramique Dentaire Numérique
- Denta-scanner
- Téléradiologie 4 mètres Numérique
- Osteo densitométrie Biphotonique
- Radiologie Interventionnelle

27, Rue Ilya Abou Madi - Quartier Gauthier

Casablanca 20000 MAROC

Tél : 05 22 50 34 57 / 58 / 06 61 43 74 28 / 06 69 77 65 14

Fax : 05 22 47 20 09 - Email : contact@c-radiologie.ma

Patente : 35509523 - I.F : 01086163 - CNSS : 2623884

Dr. Saadia ZAFAD

Professeur Agrégée  
Hématologie Clinique  
Adultes - Enfants  
Oncologie Pédiatrique  
Greffé de Moelle

الدكتورة السعدية زفاص

أستاذة مبرزة

أمراض الدم  
البالغين والأطفال  
سرطان الطفل  
زراعة النخاع

Casablanca, Le 05 mai 2020

MME LEHNA SANAA

Analyses :

NFS  
Urée  
Créatinine  
TRANSAMINASES HEPATIQUES  
bilirubine totale; directe et indirecte

LABORATOIRE TAZI  
TAZI Mohamed  
BIOLOGISTE  
18, Rue d'Algier - Casablanca  
0522.22.64.86

Dr. Saadia ZAFAD  
Professeur Agrégée  
Hématologie Clinique  
Adultes - Enfants  
Oncologie Pédiatrique  
Greffé de Moelle

Centre d'Hématologie et Oncologie - Clinique Al Madina

Angle Rue Mohamed Bahi et Rue Mansard (en face du Lycée le Cèdre), Quartier Palmiers  
Tél : 05 22.77.77.40 à 49 (LG) - Fax: 05 22.23.06.66 - E-mail : szafad@hotmail.com - CASABLANCA

# LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le mardi 5 mai 2020

Madame LEHNA SANAA

FACTURE N°	309856
------------	--------

## Analyses :

Hémato : Numération formule plaquettes -----	B	80	
Chimie : Urée -----	B	30	
Chimie : Bilirubines Totale, libre et co -----	B	70	
Chimie : Créatinine -----	B	30	
Chimie : Transaminases -----	B	100	Total : B 310

## Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			440,40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Quarante Dirhams et Quarante Centimes

LABORATOIRE TAZI  
TAZI Mohamed  
BIOLOGISTE  
78, Rue d'Alger - Casablanca  
Tél: 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39  
Fax: 0522 29 64 86



مختبر التازي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

NF EN ISO 9001:2008

ASCII

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.ascii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,  
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur SAADIA ZAFAD

Angle Rue Mohamed Bahi et Rue Mansard  
Clinique Al Madina, Quartier Palmiers  
CASABLANCA

Examen du 05/05/20 - Edité le 05/05/20

Madame LEHNA SANAA

Réf. : 20E61

Page : 1/2

<u>ANALYSES</u>	<u>RESULTATS</u>	<u>UNITES</u>	<u>NORMALES</u>	<u>ANTECEDENTS</u>
-----------------	------------------	---------------	-----------------	--------------------

**NUMERATION SANGUINE (AUTOMATE SYSMEX XT-4000i)**

					04/05/2020
HEMATIES -----	3,16	106/mm <sup>3</sup>		4,2 - 5,2	3,22
HEMOGLOBINE -----	8,8	g/100 ml		12 - 16	9,0
HEMATOCRITE -----	28,8	%		38 - 47	30,2
- VGM -----	91	μ <sup>3</sup>		80 - 95	94
- TGMH -----	28	pg		27 - 33	28
- CGMH -----	31	g/100 ml		30 - 35	30
LEUCOCYTES -----	4 700	/mm <sup>3</sup>		4000 - 10000	5600
<b>FORMULE</b>					
POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES -----	30	%		50 - 70	37
ou		1 410	/mm <sup>3</sup>	2000 - 7500	2072
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES -----	1	%		1 - 3	1
ou		47	/mm <sup>3</sup>		56
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES -----	0	%		< 1	0
ou		0	/mm <sup>3</sup>		0
LYMPHOCYTES -----	57	%		20 - 40	49
ou		2 679	/mm <sup>3</sup>	800 - 4000	2744
MONOCYTES -----	12	%		2 - 10	13
ou		564	/mm <sup>3</sup>		728
PLAQUETTES-----	140 000	/mm <sup>3</sup>		150000 - 400000	168000
<b>OBSERVATIONS</b> -----					
Anisocytose					

**BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000 )**

					08/04/2020
UREE -----	0,12	g/l		0,15 - 0,45	0,10
ou		2,00	mmol/l		
BILIRUBINE TOTALE -----	6	mg/l		3 - 10	10
ou		10	μmol/l		
BILIRUBINE LIBRE -----	3	mg/l		3 - 10	4
ou		5	μmol/l		
BILIRUBINE CONJUGUEE -----	3	mg/l			6
ou		5	μmol/l		

مركز أمراض الدم والأنكولوجيا  
Centre d'Hématologie & Oncologie

**Dr. Saadia ZAFAD**

Professeur Agrégée  
Hématologie Clinique  
Adultes - Enfants  
Oncologie Pédiatrique  
Greffé de Moelle

PHARMACIE KHALF AZZEDINE  
13, Rue SARI AU  
Casablanca. Tel 0522.24.26.43

**الدكتورة السعدية زفاص**

أستاذة مبرزة  
أمراض الدم  
البالغين والأطفال  
سرطان الطفل  
زراعة النخاع

Casablanca, Le :

07 mai 2020

**Mme LEHNA Sanaa**

1/ EFFIPRED 20 MG COMPRIME EFFERVESCENT

3 cp /j x 5 j

2/ Inexium 20 MG GELULE

1 gel/j x 5j

3/ VALEX 500 MG COMPRIME ENROBE

1 cp/j x 3 sem

Dr. Saadia ZAFAD  
Professeur Agrégée  
Hématologie - Oncologie  
CLINIQUE AL MADINA  
Tél: 05 22 77 77 40 à 49  
Fax: 05 22 23 06 66